

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 76 (1925)
Heft: 10

Artikel: Bibliographie forestière
Autor: Gut, R.-C-
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En attendant, point n'est besoin, ni opportun de se décourager et de rayer cet arbre de la liste des exotiques à introduire. Comme essence d'amélioration et transitoire, le pin noir rendra souvent d'excellents services. J'en ai planté récemment encore à 1050 m d'altitude, à la Vallée de Joux, dans une station superficielle, où l'épicéa refusait, séchait au bout de 3 ou 4 années. L'essai est concluant, le pin part magnifiquement. A son abri, après 10 ans peut-être, les essences indigènes pourraient être réintroduites, car il est évident qu'on ne songe nullement à leur substituer cet étranger. Il suffit qu'il joue son rôle de nourrice pendant qu'il le faut.

A. P...y.

Bibliographie forestière

Les sciences forestières possèdent aujourd'hui une littérature spéciale qui se développe d'une façon extrêmement rapide. Le nombre des publications augmente chaque jour; il ne permet plus, sans l'aide d'une méthode, d'embrasser cette vaste matière.

En effet, après les pays de l'Europe centrale, d'autres nations se sont intéressées au progrès de l'Economie forestière et multiplient les publications relatives à ces questions. L'Amérique, l'Asie sont aussi venues, depuis quelques années, augmenter nos connaissances dans une large mesure.

A l'heure actuelle, nous nous trouvons en face d'une telle profusion d'œuvres forestières que nous ne pouvons pratiquement plus nous orienter dans ce dédale. Tout lire est un travail impossible. Que faire?

En 1903, pour la première fois, le Congrès des Stations de recherches forestières, se rendant compte de la situation, adopta, après la lecture d'un rapport présenté par le Dr Flury, la création d'une Bibliographie forestière internationale. Le premier pas était fait. Plus tard, la question fut reprise et étudiée. En 1910, enfin, sa réalisation était proche. Mais la chose en resta là.

Chaque année cependant, les œuvres s'accumulent et ne peuvent être utilisées pleinement et avec méthode. Nous constatons ainsi une très mauvaise utilisation des forces intellectuelles mises au service de la forêt. Quelques tentatives furent faites pour mettre un peu d'ordre dans ce fouillis; mais, en réalité, rien ne fut entrepris d'une façon méthodique.

Schéma pour la classification de l'Economie forestière.

Pour obtenir de l'ordre il faut de la méthode. Pour classer les œuvres forestières, il faut avoir une table méthodique répondant le mieux possible au but poursuivi. Le système de Melvil Dewey, dit *système décimal*, est celui qui, sans contredit, répond le mieux aux diverses exigences d'un catalogue des sciences forestières.

Après plusieurs avant-projets, M. le Dr Flury, adjoint à la Station fédérale de recherches forestières, vient d'adopter une *table méthodique selon les matières traitées*, appelée à rendre d'éminents services. Cette table de classification contient les dix subdivisions de premier ordre suivantes, embrassant dans leur ensemble tout ce qui se rapporte au domaine de l'Economie forestière :

- 0° Généralités sur l'Economie forestière.
- 1° Sylviculture (Culture des bois).
- 2° Exploitation des forêts. Technologie.
- 3° Aménagement forestier.
- 4° Productivité en matière. Accroissement.
- 5° Rendement et Estimation des forêts.
- 6° Protection des forêts.
- 7°
- 8°
- 9° Politique forestière. Législation. Organisation.

Chacune de ces divisions de premier ordre est subdivisée elle-même en dix parties, et ainsi de suite. Pour le moment, le schéma élaboré contient des subdivisions allant jusqu'au quatrième ordre. Le développement postérieur se fera au fur et à mesure des besoins de chaque branche.

Inutile d'énumérer ici tous les avantages de ce système. Qu'il nous soit permis cependant d'en citer quelques-uns.

Le système décimal peut englober tout ce qui se publie et ce qui se publiera dans le domaine des sciences forestières; ceci grâce au fait que l'on peut toujours considérer une connaissance nouvelle comme étant le développement d'une notion plus générale. Cette possibilité de développement n'occasionne aucune perturbation au principe décimal adopté et ce principe des dix divisions peut toujours être respecté pour la plus grande clarté du système.

A part cela, les chiffres ont une signification unique, précise, la même dans toutes les langues.

Cette schématisation peut parfois créer par elle-même de l'ordre dans les idées et permettre des rapprochements multiples et d'une portée inattendue.

Catalogue à fiches des publications suisses.

La première application du schéma de classification a été la mise sur pied du catalogue à fiches de la bibliographie. Ce catalogue, prévu pour l'ensemble des publications de tous les pays, vient d'être réalisé en ce qui concerne l'Economie forestière suisse.

La Station fédérale de recherches forestières a établi un catalogue à fiches comprenant les publications faites depuis 1850 environ. (Ce catalogue a pu être consulté, du 12 au 27 septembre, à l'Exposition nationale de Berne). Voici en quelques mots comment il est établi. La fiche est faite de carton blanc mince; elle a les dimensions de la fiche bibliographique internationale (75 mm de hauteur sur 125 mm de largeur). Une perforation dans le bas permet de fixer celle-ci, au moyen d'une tringle, dans un fichier ad-hoc.

A l'exemple du modèle ci-dessous, la fiche contient les indications suivantes: nom de l'auteur, titre exact de la publication, périodique dans lequel a paru l'article en question, année, première et dernière page (éditeur et nombre de pages, si c'est un ouvrage indépendant).

En haut, à droite, la fiche porte en outre le nombre classificateur qui permet de la ranger à sa place dans le fichier. Si le sujet traité se rapporte encore à d'autres domaines, la fiche est multipliée autant de fois qu'il est nécessaire et classée sous les divers titres en question. Alors ces fiches doubles portent en bas, à droite, la mention des chiffres classificateurs sous lesquels on les trouve aussi.

| | |
|--------------------|---|
| Coaz, Dr J. | 12. 9 |
| 1904 | Une forêt de conifères exotiques à Weinheim (Grand-duché de Bade). |
| | 1 photographie. |
| | Journal forestier suisse 1904, p. 213—219. |
| | 18. 15 |
| | 18. 6 |
| | ○ |

Fiche-type.

Une particularité intéressante de ce catalogue est le fait qu'il est tenu en partie double, c.-à-d. qu'il est formé des deux parties suivantes :

1° *La table méthodique selon les matières traitées*, où les fiches sont classées suivant le schéma précité. Il suffit de consulter le catalogue pour trouver toutes les fiches se rapportant à un sujet spécial, réunies au même endroit. Ainsi, sous le chiffre 12.9 nous trouvons les „Résultats comparatifs des divers modes de création des peuplements“.

Pour cette recherche nous avons un moyen encore plus rapide à notre disposition : l'*Index alphabétique*. Il suffit alors de trouver dans cet index, joint au schéma de classification, le terme en question ; dans notre cas „Essences exotiques“. Immédiatement à côté de celui-ci, nous trouvons le chiffre sous lequel les fiches se rapportant à ce sujet sont classées ; soit ici 18.15. Il ne reste alors qu'à rechercher ce chiffre dans le catalogue pour avoir instantanément sous les yeux toutes les fiches donnant les indications désirées relatives aux ouvrages et articles publiés dans ce domaine.

2° *La table méthodique des noms d'auteurs* doit répondre aux diverses questions suivantes : quels articles ou ouvrages cet auteur a-t-il publiés ? Quand a-t-il publié tel ou tel ouvrage ? Dans quels périodiques ou autres publications ? Quand a-t-il commencé à publier ? Dans quel domaine ? Toute une série de questions auxquelles le catalogue permet de répondre immédiatement.

Voilà, en deux mots, en quoi consiste ce catalogue forestier : documentation rapide et complète. Documentation rapide par le fait qu'on n'a aucunement besoin de manier périodiques et autres publications pour savoir ce qui a été écrit. Documentation complète car on peut, sans crainte d'omission, avoir la certitude de consulter toutes les publications forestières connues à ce jour.

Le système décimal pour la classification et la fiche pour l'annotation, voilà en résumé de quoi est formé le catalogue bibliographique forestier. Nous ne voulons pas présenter plus longuement cet utile instrument du travail intellectuel. Il est si simple et si pratique à la fois qu'il ne demande aucune autre introduction. Chacun pourra, à l'aide de ces quelques notes, s'orienter sans peine dans ce catalogue contenant aujourd'hui environ dix mille fiches.

Son développement futur va pouvoir rendre de grands services,

même aux forestiers praticiens qui n'ont que peu de temps à consacrer aux recherches bibliographiques. En effet, l'impression et l'envoi des fiches permettra à chacun, lorsque ce second pas sera fait, de se tenir, sans peine et perte de temps, au courant des dernières publications dans une partie spéciale ou dans l'ensemble des questions forestières. Et c'est bien cela que l'on désire généralement.

Les adaptations multiples de ces deux principes seraient nombreuses. Ainsi on peut classer selon le système décimal et avec de grands avantages les livres d'une bibliothèque, les documents d'une administration, les photographies de sujets forestiers et mille autres choses.

On peut de même adapter le principe de la fiche verticale à un nombre aussi grand de cas. Où la fiche peut rendre particulièrement un très grand service, c'est dans le domaine de la documentation personnelle. Un simple fichier vertical où l'on classe régulièrement ses notes est un instrument précieux.¹

La valeur de la bibliographie est d'une évidence telle qu'il est superflu de nous y attarder davantage. L'application et l'utilisation de ces méthodes procurent une grande épargne de temps et permettent, en outre, une très grande productivité du travail intellectuel.

„La fiche c'est du miel en rayons!“ disait dernièrement dans son enthousiasme un jeune forestier de notre connaissance.

Rob.-Ch. Gut.

Un chêne foudroyé.

Les exemples de dégâts par le foudroyement en forêt sont légion : à plusieurs reprises, ce périodique a mentionné les mutilations et décapitations dont certains arbres ont été victimes. Le cas dont nous voulons parler ici mérite d'être signalé, car il nous paraît sortir de la banalité.

Les premiers jours du mois de juin dernier, nous étions avisé que près du village d'Aclens, dans une forêt située au-dessus de la rive droite

¹ Lire à ce propos :

D^r P. Chavigny: Organisation du travail intellectuel, in-8°, 129 pages, Delagrave, Paris.

G. Guerguy: L'art et la manière de classer ses notes, in-8°, 90 pages, Institution internationale bibliographique, Paris.